



SITE INSCRIT DE LA VALLEE DE LA MAZELLE

NATURE ET INTERET DU SITE

Le site protège la partie aval de la vallée de la Mazelle, proche de l'agglomération de Limoges.

La proximité de Limoges a généré à l'époque gallo-romaine une importante zone de passage Est-Ouest qui utilisait les coteaux de la Vienne et traversait la Mazelle dans sa partie Sud, mais ce sont les ressources aurifères qui ont donné lieu à des implantations anciennes dans la vallée. A Beaune, anciennement Belena, "domaine de Bellenus", ont été retrouvés un coffre en pierre et un poteau de mine d'époque gallo-romaine provenant de Puits Barreau.

Sur les rebords de plateaux, se sont installés des établissements agricoles aux XIème et XIIème siècles, époque des grands défrichements, civils ou religieux (Les Essarts; prieuré de la Mazelle dans l'ancienne forêt

d'Experselier). L'agrément des hauteurs de la Mazelle incitèrent à la construction d'autres demeures. Le château de Leychoisier (l'Echoisier), est mentionné au XIVème siècle.

La vallée forme trois espaces paysagers différents:

- Dans la partie aval encaissée, les pentes boisées et les prés occupent l'étroit fond de vallée ; des rebords de plateau, on perçoit bien la présence de la vallée, mais l'eau n'est pas visible. Les accès à l'eau sont difficiles. La R.D. 914. traverse la Mazelle dans un secteur où les carrières réduisent l'intérêt paysager. Un chemin empierré longe la rivière sur la rive droite et rejoint le village de la Basse Mazelle, où l'on remarque une chapelle médiévale aujourd'hui transformée en grange. Entre Limoges et Beaune-les-Mines, ce sont les grands arbres (séquoias, cèdres, hêtres, marronniers...) qui dominent les parcs des propriétés notam-



Le domaine du Mas
Chartier

. (Ph. A. Oustric.)



Le barrage de la Mazelle. (Ph. F. Binet.)

ment celui du Château des Essarts ; les chênes qui forment des alignements entre les prés génèrent la qualité et marquent fortement l'ambiance paysagère.

- La partie médiane est caractérisée par les plans d'eau de la ville de Limoges, destinés à l'alimentation en eau potable. L'ancienne R.N. 20 offre des points de vue remarquables sur ces étendues d'eau aux rives boisées qui forment un des sites les plus valorisants pour le Limousin, dans son accès Nord. Les sentiers qui longent les étangs sont strictement interdits au public.

- Dans la partie amont, les boisements sont également importants, mais la vallée est moins étroite. Les points de vue vers le Sud sont larges. De nombreux petits plans d'eau privés et le camping du château de Leychoisier donnent une nette connotation d'espace de loisirs à cette portion de vallée.

EVOLUTION DU SITE

Les zones pavillonnaires se développent en rebord de vallée, en particulier au Sud de Rilhac-Rancon.

Aux extrémités des lotissements en cul-de-sac, de petits passages ont été ménagés entre les maisons pour laisser l'accès (piétons et vélos) aux terrains situés à l'arrière. Ces pas-

sages sont utilisés par les V.T.T. et motos de cross pour descendre dans la vallée. Les co-teaux souffrent de cette fréquentation localement très forte.

Une mutation très nette s'opère, d'un espace naturel et agricole (la fonction résidentielle des anciennes demeures s'accompagne d'une activité agricole) à un espace péri-urbain d'habitation et de loisirs.

L'ancien Moulin de la Mazelle, devenu dangereux, a été démoli car les interdictions de pénétrer n'étaient pas suffisantes pour éloigner le public dans un secteur proche des zones résidentielles environnantes.

Les virages de la R.D. 97 ont été redressés entre Chazelas et Bonnac-la-Côte, provoquant de larges zones de déblais et de remblais aux abords de la Mazelle.

PROPOSITION DE MISE EN VALEUR

Il convient d'interdire l'utilisation des co-teaux par les motos de cross et les véhicules 4x4, de réaménager ou créer des passages pour les piétons. Des acquisitions foncières pourraient permettre de remettre en état quelques prés de fond de vallée, de créer un cheminement le long de la Mazelle et d'ouvrir des espaces de détente aux citadins.

